

SOCOMHAS

Société coopérative de Communication de l'Habitat Social

Adresse : Socomhas – p.a. ARMOUP, Rte des Plaines-du-Loup 32 – cp 227 - 1000 Lausanne 22

PROCES-VERBAL

**Assemblée Générale ordinaire
du 12 mai 2021 à 15h00
en Visioconférence**

ORDRE DU JOUR

1. PV de l'assemblée générale ordinaire du 23 mai 2019
2. Rapports d'activité 2019 et 2020
- 3.1 Comptes de l'exercice 2019
- 3.2 Rapport de l'organe de contrôle- Comptes 2019
- 3.3 Approbation des comptes 2019 et décharge au Conseil d'Administration
- 4.1 Comptes de l'exercice 2020
- 4.2 Rapport de l'organe de contrôle- Comptes 2020
- 4.3 Approbation des comptes 2020 et décharge au Conseil d'Administration
- 4.4 Budget 2021
- 4.5 Elections des réviseurs
5. Revue Habitation
6. Site internet
7. Divers



Le Président ouvre l'assemblée générale ordinaire à **15h15** et souhaite la bienvenue à tous les participants.

1. PV de l'assemblée générale ordinaire du 23 mai 2019

Le PV ne faisant l'objet d'aucun commentaire, il est approuvé à l'unanimité des membres présents, avec remerciements à son auteur.

2. Rapports d'activité 2019 et 2020

Le Président demande si l'assemblée souhaite que lecture soit faite desdits rapports. L'assemblée répondant par la négative, et n'ayant aucune remarque à formuler, les rapports sont adoptés à l'unanimité.

3.1 Comptes de l'exercice 2019

Les comptes 2019 présentent un excédent de produits de **CHF 24'294.20**. Le budget prévoyait un bénéfice de CHF 7'500.

La progression des revenus est principalement due aux produits des annonces, pour une somme totale de CHF 151'912.55, ainsi qu'à un produit extraordinaire de CHF 10'830.65.

Le bénéfice est attribué en augmentation du bénéfice reporté qui s'élève ainsi à CHF 149'172.90.

Le Président remercie vivement le Trésorier pour tout son travail et ses compétences en la matière. Il adresse également ses vifs remerciements à Jean-Louis Emmenegger, chargé de la prospection pour les annonces publicitaires, qui a réalisé une année remarquable.

3.2 Rapport de l'organe de contrôle - Comptes 2019

Un réviseur des comptes donne lecture du rapport de l'organe de contrôle. Les vérificateurs proposent à l'assemblée générale d'approuver les comptes 2019.

3.3 Approbation des comptes 2019 et décharge au Conseil d'administration

Aucune remarque ou discussion n'est demandée. L'assemblée approuve les comptes 2019 et donne décharge au CA.

Le Président et les membres présents remercient chaleureusement les réviseurs pour leur travail.

4.1 Comptes de l'exercice 2020

Le résultat montre un bénéfice net de **CHF 18'916.05**, en diminution par rapport à 2019, de CHF 5'378.15. Toutefois, rappelons qu'en 2019, la Socomhas avait bénéficié d'un produit extraordinaire de CHF 10'830.65.

Ces bons résultats sont le fruit d'une année exceptionnelle pour les recettes publicitaires. Jean-Louis Emmenegger en est par conséquent vivement remercié. Le Président remercie également le Trésorier pour l'excellent travail fourni.

Le bénéfice est attribué en augmentation du bénéfice reporté qui s'élève ainsi à CHF 168'088.95.

4.2 Rapports de l'organe de contrôle - Comptes 2020

Un réviseur des comptes donne lecture du rapport de l'organe de contrôle. Les vérificateurs proposent à l'assemblée générale d'approuver les comptes 2020.

4.3 Approbation des comptes 2020 et décharge au Conseil d'administration

Aucune remarque ou discussion n'est demandée. L'assemblée approuve les comptes 2020 et donne décharge au CA.

Le Président et les membres présents remercient chaleureusement les réviseurs pour leur travail.

4.4 Budget 2021

Le Trésorier explique que le budget 2021 est parfaitement équilibré et qu'il a été élaboré avec une certaine prudence, notamment sur le poste des «Annonces». Cependant, les recettes publicitaires pour l'année 2021 dépassant déjà ce qui avait été budgétisé, il est fort probable que le résultat soit meilleur que prévu.

L'assemblée prend acte de ce budget.

Le Président remercie le Trésorier pour son engagement, sa disponibilité et sa rigueur financière.

4.5 Election des réviseurs

Le Président informe avec satisfaction que Messieurs Bocion et Faucherre acceptent de reconduire leur mandat, pour la vérification des comptes 2021. Ils sont élus par acclamation et chaleureux remerciements.

Mesdames Rose-Marie Bart et Jacqueline Rosset sont également reconduites, en qualité de réviseuses des comptes suppléantes, avec les vifs remerciements du Président et de l'assemblée générale.

5. Revue Habitation

Le rédacteur en chef explique que 2020 aura une nouvelle fois été faste pour la Revue. Non seulement, cette dernière se pare de nouveaux atours, avec un design rafraîchi après 13 années d'un graphisme ayant fait son temps, mais elle est désormais proposée avec un papier certifié 100% FSC CO20089, issu de la gestion durable des forêts.

Année record également en ce qui concerne le nombre de pages imprimées, avec 58 pages en moyenne par numéro, ainsi que le tirage moyen, avec 10'250 exemplaires. A noter également que la rubrique juridique fait son grand retour avec M. Pascal Steiner, juriste, qui en sera le rédacteur.

En 2020 un numéro spécial de 80 pages a été consacré aux 100 ans de l'ARMOUP. Pour l'occasion, la rédaction a étroitement collaboré avec une commission dédiée de l'association, afin de concocter un sommaire riche en rubriques inhabituelles, le tout pour un tirage exceptionnel de 20'000 exemplaires.

Compte tenu des excellents résultats 2020, le Conseil d'administration a proposé à l'ARMOUP un numéro spécial. Affaire à suivre.

6. Site internet

Le Président informe l'assemblée que tous les documents relatifs à l'AG de ce jour sont à disposition sur le site internet de la revue Habitation.

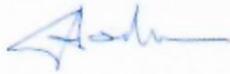
Pour Christian Müller, le site est quelque peu morose et devrait être repensé pour être plus attractif.

7 Divers

Néant.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt l'assemblée à **15h30**.

Lausanne, le 12 mai 2021



Georges Baehler
Président



Isabelle del Rizzo
Administratrice-Secrétaire